



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

LA FRANCE EXEMPLAIRE

Les territoires en action

*« Les territoires à énergie positive
sont les moteurs de la transition énergétique. »*

Ségolène Royal.

Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie





RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT ET L'ESPACE PUBLIC

- Tramayes* > Écologie rime avec économie p. 4
- Malaunay* > Le petit poucet des territoires à énergie positive p. 6
- Castelnaudary* > De l'habitat social positif et pas cher p. 8
- Sèves-Taute* > La transition énergétique fédère p. 10
- Val de Drôme* > DoRéMi, l'union fait la force p. 12



DIMINUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DES POLLUTIONS LIÉES AUX TRANSPORTS

- Bordeaux* > Au CHU, on soigne aussi l'addiction à la voiture p. 14
- Roissy* > Réfléchir à une mobilité plus durable p. 16
- Pays vendômois* > Des thermiciens au chevet du territoire p. 18



DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS

- Saint-Étienne* > Le Chaudron vert p. 20
- Thann-Cernay* > Objectif zéro déchet p. 22
- Terres de Lorraine* > En route vers la sobriété énergétique p. 24



PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES

- Fruges* > Des emplois et des services grâce aux éoliennes p. 26
- Cap Nord Martinique* > Mobiliser toutes les énergies disponibles p. 28
- Annecy - Chambéry* > Solidarité entre zone urbaine et zone rurale p. 30
- Gers* > Les campagnes à l'heure de la transition écologique p. 32
- Aveyron* > Des énergies locales, renouvelables et participatives p. 34
- Pays Durance Provence* > Le soleil et l'eau, énergies d'un territoire p. 36
- Vitry-le-François* > L'énergie à l'honneur p. 38



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES PAYSAGES ET PROMOTION D'UN URBANISME DURABLE

- Besançon* > Pas d'eaux de pluie dans les tuyaux ! p. 40
- Val d'Ille* > Le bocage est de retour p. 42
- Le Grand Guéret* > Tous les champs du développement durable p. 44



PROMOTION DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOCITOYENNETÉ ET MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX

- Brest* > À l'école de la nature p. 46
- Grand Angoulême* > Engagements en faveur du climat p. 48
- Mont des Avaloirs* > Réduire la facture énergétique p. 50
- 212 TERRITOIRES** à énergie positive pour la croissance verte p. 52

ÉDITO



La mobilisation des territoires est d'une ampleur sans précédent. Ils servent d'accélérateur à des actions dans les domaines des énergies renouvelables, des économies d'énergie, de la biodiversité... Ils s'inscrivent dans une dynamique nationale et internationale, créent de l'activité, des emplois et contribuent à la croissance verte et à la lutte contre le changement climatique. Pour la première fois sont réconciliés l'économie et l'environnement.

La ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

QU'EST-CE QU'UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE ?

C'est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Ségolène Royal a désigné, le 9 février 2015, 212 territoires lauréats pouvant bénéficier d'un appui financier pour leurs actions en faveur de la transition énergétique. Concrètement, la ministre signe des conventions pour déclencher le financement des engagements. Chaque territoire recevra 500 000 euros.

« Est dénommé territoire à énergie positive un territoire qui s'engage dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale en réduisant autant que possible les besoins énergétiques et dans le respect des équilibres des systèmes énergétiques nationaux. »

Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, article 1^{er}



Crédit : Ville de Tramayes

Tramayes ÉCOLOGIE RIME AVEC ÉCONOMIE

À TRAMAYES, LE DÉFI, RELEVÉ PAR LE MAIRE, MICHEL MAYA, EST EN PASSE D'ÊTRE GAGNÉ : IL S'AGIT D'ALLIER BIEN VIVRE ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE. DES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL, ET LA COMMUNE A Désormais RECOURS À UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE LOCALE : LE BOIS.

Doter Tramayes de bâtiments moins énergivores a été le cheval de bataille de Michel Maya, maire du village depuis 1995. Et tout a commencé par des mesures simples et peu coûteuses. Dans les bâtiments communaux, des systèmes de régulations de chauffage ont été mis en place, mais aussi des ferme-portes pour éviter les déperditions de chaleur. Tramayes a également mené des travaux d'isolation pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Ces mesures ont permis à la commune de réaliser 10 % d'économies d'énergie. Mais un virage encore plus marquant a été pris en 2006, lorsque Tra-

mayes a choisi d'abandonner le fioul. Le maire a alors opté pour le bois, la commune étant entourée d'importants massifs forestiers. La chaudière a été conçue pour pouvoir chauffer l'ensemble des bâtiments communaux : la mairie, l'hôpital, l'école maternelle, la salle des fêtes, l'espace omnisports... Peu à peu, la commune a proposé aux habitants intéressés de bénéficier du système. Aujourd'hui, une quarantaine de logements de particuliers sont raccordés à la chaufferie. Principal consommateur en matière de chauffage, l'hôpital local, doté de 90 lits, a réalisé des économies substantielles en réduisant ses

dépenses de 30 % par an. Autre démarche saluée par les habitants : l'abandon de l'éclairage public la nuit. Ce choix a permis à la commune de diviser par deux ses dépenses en électricité. La commune a su, là aussi, s'adapter aux réalités locales : l'éclairage public a été rallumé à 5h45, et non à 6h, afin de permettre au personnel soignant de l'hôpital de ne pas circuler dans le noir. Enfin, le projet d'écoquartier va voir le jour. Mi-février 2015, les travaux des douze premiers logements débuteront, ce qui permettra à la commune de mieux rentabiliser sa chaufferie et aux nouveaux résidents d'alléger leur facture de chauffage. À Tramayes, écologie rime une nouvelle fois avec économie.

LE PROJET DE TRAMAYES

- > Travaux de réhabilitation des bâtiments communaux : 10 % d'économies d'énergie.
- > Installation d'un réseau de chaleur au bois : économie de 140 000 litres de fioul par an.
- > Économies réalisées par l'hôpital : 30 % par an sur les sept dernières années (sans rénovation thermique).

CARTE D'IDENTITÉ



Territoires à énergie positive pour la croissance verte
Communauté de communes de Matour et de sa région

11 communes
5600 habitants

Commune de Tramayes

1000 habitants

Département de la Saône-et-Loire

30 % d'économies par an pour l'hôpital grâce à la chaufferie bois.

Ils en parlent...

Michel Daviot, 56 ans, commerçant à Tramayes, président de l'Union commerciale

Ces différents projets d'économies d'énergie ont eu un effet positif pour la commune. En 1995, lors du premier mandat du maire, la commune était endettée, maintenant presque plus. Et cela fait longtemps que la taxe communale n'a pas augmenté. Et puis tout le monde change ses pratiques : j'ai posé des rideaux sur mes frigos la nuit afin de mieux conserver le froid. Je suis passé aux ampoules LED... On est tous embarqués dans ce processus d'économies d'énergie et on est contents que, dans le cadre des territoires à énergie positive, l'on parle de nous, une petite commune perdue de Saône-et-Loire !

Daniel Daviot, 59 ans, directeur de l'hôpital local Corsin Tramayes

L'hôpital est dans la même démarche que la commune. Nous venons de détruire un pavillon des années 1950 et de le reconstruire à la norme Bâtiment basse consommation. Le nouveau pavillon de 24 lits est orienté sud-sud-ouest et n'a pas de climatisation. À la place, des pare-soleil et des rideaux occultants ont été posés aux fenêtres. Grâce à la chaufferie bois, on a mis en place un circuit court et économique : pourquoi aller chercher du pétrole à l'autre bout du monde alors qu'on a des forêts tout autour de Tramayes ? On ne fait pas de l'écologie partisane, mais on est dans le concret, le réel.



Crédit: Mairie de Malaunay

6 MALAUNAY | Malaunay LE PETIT POUCKET DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

MALAUNAY, AUTREFOIS VILLE INDUSTRIELLE, EST À LA FOIS RURALE ET URBAINE. LA COMMUNE TIENT À ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET A ENGAGÉ DEPUIS PRESQUE DIX ANS UNE POLITIQUE ÉNERGIE CLIMAT OPÉRATIONNELLE ET STRATÉGIQUE, APPUYÉE PAR CIT'ERGIE.

Elle souhaite approfondir sa politique en visant l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 et renforcer la résilience du territoire et de ses habitants. L'enjeu est aussi de montrer qu'une petite commune peut fédérer, mobiliser, innover et faire modèle pour ceux qui doutent de leur capacité à agir.

ACTIONS PHARES PROPOSÉES PAR LA VILLE

Malaunay a été la première commune de Seine-Maritime reconnue Cap Cit'ergie

en juin 2013. La rénovation, en 2014, du gymnase Nicolas Batum est un exemple de réhabilitation responsable du fait de sa sobriété énergétique. Aujourd'hui, l'équipement consomme 62 % d'énergie en moins à la suite de sa réhabilitation.

La mise en œuvre d'un partenariat étroit avec les bailleurs sociaux a permis la construction de 40 logements à énergie positive avec Logéal et ERDF.

Dans le cadre du partenariat avec ERDF, les locataires participeront aux phases de

test du futur espace numérique de mise à disposition des données de consommation Linky, contribuant au développement des réseaux intelligents. 30 logements à énergie positive, 200 % ENR, seront construits par Habitat 76.

La construction d'une chaufferie biomasse permettra d'alimenter en chaleur renouvelable un groupe scolaire, un espace socio-culturel et la piscine municipale. Elle permettra d'ici 2017 d'éviter 322 teqCO₂/an et contribuera à l'autonomie énergétique de la ville.

LES ACTIONS À VENIR

- > Rénovation thermique et fonctionnelle du groupe scolaire Miannay, installation de panneaux solaires photovoltaïques pour autoconsommation et basculement de l'éclairage en LED.
- > Étude de potentiel pour l'installation de panneaux solaires sur l'ensemble des toitures publiques et installation de panneaux sur le toit de l'église pour autoconsommation.
- > Acquisition d'une caméra thermique et formation du personnel pour mise en place d'un service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie et d'intervention contre la précarité énergétique.
- > Création d'un club des entreprises et artisans engagés dans la transition énergétique et la croissance verte.
- > Équipements pour éliminer l'utilisation de phytosanitaires et permettre une gestion raisonnée des espaces verts.
- > Plantation d'arbres, arbustes ou plantes aquatiques purificatrices d'eau.
- > Achat de véhicules électriques et de véhicules GNV pour la collectivité.
- > Fournitures de sacs imprimés ou de paniers aux commerçants en substitution des sacs plastique.

Ils en parlent...

Guillaume Coutey, maire de Malaunay
Malaunay fait figure de petit Poucet aux côtés des autres lauréats avec ses 6000 habitants. Grâce à la signature de la convention, nous allons pouvoir financer 10 actions. Nous allons rénover un groupe scolaire en y installant

des panneaux photovoltaïques afin de couvrir 75 % des besoins énergétiques de l'école et remplacer l'éclairage dans les salles de classe par des ampoules LED. Nous comptons aussi accompagner les commerçants afin d'aboutir à la suppression des sacs plastique.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Commune de Malaunay

6 000 habitants

Département
de la Seine-Maritime

62% c'est la réduction
de consommation d'énergie
du gymnase grâce à la
réhabilitation.



Crédit : TERREAL

Castelnaudary DE L'HABITAT SOCIAL POSITIF ET PAS CHER

LE DÉFI EST DE TAILLE, MAIS CASTELNAUDARY L'A RELEVÉ SANS SOURCILLER : CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS À ÉNERGIE POSITIVE POUR LE COMPTE D'UN BAILLEUR SOCIAL. EN BREF, ÊTRE ÉCONOME EN ÉNERGIE, MAIS AUSSI EN INVESTISSEMENTS.

Trois acteurs – la municipalité de Castelnaudary, l'entreprise Terreal et le principal bailleur social de l'Aude, Habitat audois, se sont associés et ont fait sortir de terre deux villas à énergie positive dans l'écoquartier des Vallons du Griffoul.

Sur le toit, des tuiles sous lesquelles est dissimulé un long capteur métallique permettant de récupérer la chaleur et, plus en contrebas, des panneaux photovoltaïques. Un poêle unique à bois qui chauffe l'ensemble de la maison. Aux murs, des briques monolithes de 2,80 m de hauteur et 60 cm de large contenant un isolant. La possi-

bilité de suivre sur internet en direct sa consommation d'eau, la température des différentes pièces de la maison et même leur taux en CO₂. Est-ce là le portrait d'une maison futuriste acquise à grands frais par un millionnaire écolo ? Non. C'est un logement social né de trois volontés combinées : celles d'Habitat Audois, de Terreal, une entreprise de construction de briques et de tuiles qui a élargi son offre et s'intéresse désormais à toute l'enveloppe du bâtiment, et de la municipalité de Castelnaudary. L'Ademe et la région Languedoc-Roussillon ont aussi participé à l'aventure.

DES BRIQUES EMBÔITÉES COMME DES LEGOS

« L'idée était de montrer qu'il était possible de bâtir des maisons à énergie positive dans des coûts maîtrisés », affirme Evelyne Guilhem, adjointe au maire de Castelnaudary en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture. En décembre 2013, deux maisons individuelles, l'une de trois, l'autre de quatre pièces, accueillent leurs premiers locataires. « Les performances de ces deux maisons vont au-delà de la réglementation RT2012 : elles consomment moins d'énergie qu'elles n'en produisent », explique Éric Weiland. De fait, Habitat audois revend l'électricité créée par ses panneaux photovoltaïques au réseau ERDF. La plus petite a été édifée à base de petites briques collées entre elles, auxquelles un isolant est intégré. La plus grande bénéficie d'une innovation : elle est constituée d'immenses briques isolantes qui s'emboîtent les unes aux autres, tels des Legos. Les logements sont chauffés à l'aide de granulés de bois. L'une des deux maisons dispose d'un chauffe-eau thermodynamique qui fonctionne grâce au capteur Lahe-Roof situé sous les tuiles. La deuxième villa a un chauffe-eau solaire. « Les deux systèmes sont très performants puisqu'on divise par cinq le coût par rapport à un cumulus électrique », ajoute Éric Weiland.

UN BILAN ÉNERGÉTIQUE POSITIF

Au bout de quinze trimestres, le bilan de ces maisons, régulièrement évaluées, est plus que satisfaisant. « Les maisons sont très bien isolées. Elles respirent mais ne fuient pas, même si la consommation de chauffage est supérieure à nos attentes », reprend Éric Weiland. Au cours des trois mois d'hiver, les locataires payent 2 euros par jour. Les occupants peuvent même rectifier leur consommation énergétique grâce au système de supervision accessible par internet et mis au point par la société Pyrescom ! Le message est clair : « Créer des logements à énergie positive n'est ni coûteux, ni réservé à une élite ».

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Communauté de communes de Castelnaudary Lauragais Audois

43 communes
26 535 habitants

Département de l'Aude

Bilan énergétique des maisons Habitat social positif en 2014 :

- > Le chauffage au bois coûte 2 euros par jour au cours des trois mois d'hiver.
- > Coût de l'eau chauffée par le chauffe-eau thermodynamique : moins de 10 euros par mois.
- > Coût de l'eau chauffée par le chauffe-eau solaire : moins de 5 euros par mois.

1100 euros/m² :
coût de fabrication du T3 en bâtiment à énergie positive, soit le même prix qu'un logement social standard.



Sèves-Taute LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE FÉDÈRE

RÉNOVATIONS THERMIQUES, RÉFLEXION SUR LES SAVOIR-FAIRE ÉNERGÉTIQUES, ATTENTION À L'ALIMENTATION ET AUX CIRCUITS COURTS... LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÈVES-TAUTE A INSCRIT SES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS UNE APPROCHE AVANT TOUT COLLECTIVE.

Pour ce faire, tous les habitants ont été inclus dans les projets : les agriculteurs, les commerçants, les artisans... Les actions en faveur du climat sont inscrites depuis quelques années dans le territoire. De fait, dès 2008, la communauté de communes a mené une réflexion autour des enjeux écologiques en collaboration étroite avec le parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin et un agenda 21 a été mis en place.

RÉNOVATIONS THERMIQUES

« Lorsque nous avons établi des diagnostics énergétiques dans le cadre de notre

agenda 21 local, nous nous sommes rendus compte que nous n'avions pas bien maîtrisé le développement des constructions, puisque certaines se trouvaient sur des surfaces agricoles ; dans le même temps, dans les centres-bourgs, il y avait des logements vacants », continue la présidente de la communauté de communes. Les premières actions portent sur la rénovation des bâtiments municipaux, certains datant de la reconstruction. « Pour fédérer sur le développement durable, il est plus facile de parler de l'enjeu de l'énergie », affirme Anne Hébert. Des bâtiments municipaux de Marchésieux et de Feugères ont déjà été

rénovés thermiquement et la dynamique continue. À Marchésieux, le chauffage au bois va être développé. À Périers, siège de la communauté de communes, qui compte 2500 habitants, un bâtiment va être entièrement rénové. Il comprendra deux logements ainsi que qu'un lieu d'animation dédié aux économies d'énergie, notamment pour la formation des artisans. « Dans notre programme de rénovation, nous avons ciblé les logements vacants, par exemple dans la ville de Périers dont le centre-bourg se dépeuplait », précise Anne Hébert.

Cette plate-forme locale de rénovation n'oublie aucun habitant puisque l'une des actions vise à favoriser la rénovation de l'habitat privé. Les agriculteurs sont aussi intégrés à cette réflexion énergétique. Dans ce territoire qui comprend un grand nombre d'éleveurs bovins, un diagnostic de leurs consommations en énergie est en cours. La moitié des éleveurs ont déjà répondu présents.

AUTOUR DES HABITANTS

Autre projet destiné à rassembler la population autour des enjeux écologiques : les circuits courts. « Nous souhaitons créer une maison autour du thème de l'alimentation qui sera à destination de toutes les familles », explique Anne Hébert. Il s'agit notamment de valoriser les productions des jardins potagers, très présents sur ce territoire, même dans les maisons de ville, comme à Périers. Un projet que la communauté de communes projette d'intituler *Autour de la table*. À Sèves-Taute, la réflexion en faveur de la transition énergétique se met en place « autour des habitants ».

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Communauté de communes de Sèves-Taute

12 communes
5700 habitants

Département de la Manche

Ils en parlent...

Anne Hébert, présidente de la communauté de communes
« Pour fédérer sur le développement durable, il est plus facile de parler de l'enjeu de l'énergie. »



Crédit : Fotolia

12

VAL DE DRÔME

Val-de-Drôme

DORÉMI : QUAND L'UNION FAIT LA FORCE POUR RÉNOVER SA MAISON

DIVISER PAR QUATRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES MAISONS INDIVIDUELLES, C'EST L'AMBITION DU PROGRAMME DE L'ASSOCIATION DORÉMI, PORTÉ PAR LES COMMUNAUTÉS DU COMMUNES DE VAL-DE-DRÔME ET DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS.

Deux axes fondent la réussite de cette ambition : l'accompagnement des particuliers et le regroupement des artisans.

LA BIOVALLÉE, UNE RÉFÉRENCE

Dans la Drôme, deux communautés de communes se sont réunies pour faire de leur territoire une référence en matière de transition énergétique : c'est le projet Biovallée, né il y a déjà plus de dix ans. Il vise à promouvoir, repérer, concevoir et démultiplier les pratiques de développement durable accessibles à tous. Bâtiment,

énergie, déchets, emploi, économie, biodiversité, tous les secteurs du territoire sont concernés. Lauréate de l'appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte, la Biovallée continue ses expérimentations.

DORÉMI : SOUTENIR, ACCOMPAGNER, FÉDÉRER

DoRéMi est un des programmes de la Biovallée. Il a pour ambition de faire de la rénovation énergétique des maisons individuelles un enjeu fort de baisse des

consommations. Le niveau d'exigence est très élevé : 50 kW/m²/an de consommation d'énergie après rénovation. La région mise sur de grandes rénovations énergétiques pour diviser par quatre les consommations énergétiques des bâtiments et ainsi avoir des résultats significatifs. Pour y parvenir, la méthode est très pragmatique. Le particulier est accompagné dans toutes les étapes de la rénovation de son logement. Il a un interlocuteur unique pour la phase de diagnostic, le dossier des aides financières, le déroulement des travaux.

Autre particularité : le regroupement des artisans, formés aux techniques et aux exigences de la transition énergétique dans le bâtiment. Ainsi, les fédérations professionnelles du bâtiment, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) et la Fédération française du bâtiment (FFB), l'institut NégaWatt et Néopolis, spécialisés dans la formation dédiée au développement durable, proposent aux professionnels du bâtiment d'être formés à la rénovation énergétique de haute qualité.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Communautés de communes du Val de Drôme, du Crestois et du Pays de Saillans

45 communes
46 000 habitants

Département de la Drôme

Diviser par **4** les consommations d'énergie dans le bâtiment après rénovation.

13

Ils en parlent...

Laure Charpentier, chef de projet énergie climat à Biovallée

« Les propriétaires ont besoin d'un accompagnement total, du début à la fin du projet. »

LE PROJET HABITAT DE LA BIOVALLÉE

- > Densifier l'habitat
- > Renforcer la mixité sociale
- > Diminuer les coûts de réalisation
- > Modernisation de l'éclairage public au niveau d'une zone d'activités
- > Aider les communes à la réalisation d'écoquartiers
- > Rendre les quartiers attractifs pour sortir du modèle de la maison individuelle sur grand terrain



Crédit : Cécile Saez

Bordeaux

AU CHU, ON SOIGNE AUSSI L'ADDICTION À LA VOITURE

FAIRE RECULER SIGNIFICATIVEMENT L'USAGE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE POUR LES TRAJETS QUOTIDIENS DE SES 14 000 AGENTS, C'EST LE PARI RÉUSSI DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU) DE BORDEAUX.

Avant le lancement du plan de déplacements du CHU en 2009, la voiture était le mode de déplacement le plus utilisé (par 71 % des agents), alors que plus de 70 % du personnel réside dans la communauté urbaine de Bordeaux, bien desservie par les transports publics. Une collaboration permanente avec la société Kéolis, qui exploite le réseau de transports en commun TBC, a permis au CHU de bénéficier d'adaptations d'horaires et de modifications d'itinéraires de bus et tramway pour la bonne desserte de ses sites. Ainsi, une extension de la ligne B du tramway sur les

sites de Haut-Lévêque et Xavier-Arnoz est prévue en juin 2015. De même, le stationnement est autorisé dans les parcs-relais la nuit pour les salariés du CHU, afin de leur permettre d'emprunter les transports en commun malgré les horaires décalés. Côté tarifs, le CHU dispose pour ses agents de tarifs préférentiels négociés avec TBC.

LE VÉLO ROI

Autre axe important de ce plan d'action : l'encouragement à l'usage du vélo, grâce à l'installation de 186 arceaux vélo sur les

différents sites du CHU et à un accompagnement des cyclistes pour la sécurité et la bonne conduite à vélo. Pour les déplacements professionnels entre les sites et bâtiments du CHU, la flotte de vélos de service s'accroît chaque année, avec notamment la mise à disposition de vélos à assistance électrique. Quant à la voiture, elle se doit d'être partagée : l'auto-partage est favorisé grâce à des tarifs réduits sur les abonnements à Citiz (voitures en libre-service), ainsi que le covoiturage via le site moijecovoiture.fr.

UN CONSEIL EN MOBILITÉ

Depuis 2011, une conseillère en mobilité assure l'animation du plan de déplacements et, depuis cette année, un conseil personnalisé en déplacement auprès des agents du CHU. Cécile Saez, conseillère en mobilité : « Dès lors qu'une personne est disposée à changer ses habitudes de déplacement domicile-travail, l'accompagnement est essentiel pour l'informer sur toutes les options offertes. On prend en compte la dimension économique et les contraintes personnelles, comme les horaires décalés. Les nouveaux agents et ceux qui changent d'affectation sont plus particulièrement ciblés ».

UN BILAN TRÈS POSITIF

Après cinq ans de mise en œuvre du plan de déplacement, la part des agents utilisant la voiture individuelle est descendue à moins de 50%. Une part croissante du personnel a recours aux transports en commun ou au vélo pour venir travailler, même si de grandes disparités subsistent entre les différents sites selon leur situation géographique, centrale ou périphérique.

Le plan de déplacement du CHU de Bordeaux reçoit le soutien de la Bordeaux métropole, qui fait partie des 212 lauréats de l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Communauté urbaine de Bordeaux

28 communes
740 000 habitants

Département de la Gironde

Moins de **50%** des agents utilisent la voiture individuelle pour aller travailler.



Crédit : Balfoid

Roissy RÉFLÉCHIR À UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

À ROISSY, IL Y A EU UN DÉCLIC EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT. LA CA ROISSY PORTE DE FRANCE S'EST ASSOCIÉE À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DE FRANCE POUR DÉVELOPPER SON PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE.

« À Roissy, le développement économique a toujours été l'axe prioritaire mais, petit à petit, les élus sont devenus plus attentifs aux enjeux écologiques, alertés notamment par un certain nombre d'épisodes climatiques : tempêtes, épisodes neigeux importants, grêlons au printemps... », explique Roger Levecque, directeur du développement durable de la CA de Roissy Porte de France. Un plan climat énergie territorial a été initié dès 2012. Fin 2014, la CA a remporté l'appel à projets Territoires

à énergie positive pour la croissance verte en s'associant à l'établissement public d'aménagement de la Plaine de France.

AMPOULES LED POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA ZAC

« Les enjeux développement durable font leur chemin », ajoute Roger Levecque. Et les idées foisonnent. Dès l'automne, l'éclairage intérieur des bâtiments communautaires va être amélioré et des ampoules LED assureront l'éclairage public de la

zone d'activités du Moulin de Roissy. La rénovation énergétique des édifices communautaires est aussi projetée.

PROJET DE TÉLÉPHÉRIQUE

Le deuxième enjeu est la mobilité durable. « Nous avons commencé à rencontrer les maires des 19 communes afin de mettre en place un pool de véhicules des collectivités en autopartage », explique Roger Levecque. De sensibles économies peuvent être mises en place et le système pourrait s'ouvrir aux habitants le week end. L'ambition serait aussi que l'autopartage soit mis en service par les entreprises présentes sur le territoire pour leurs salariés. Parallèlement, la CA a répondu à l'appel d'offres de l'Ademe pour installer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire. Enfin, c'est aussi par les airs, mais pas en avion, que Roissy entend être plus durable : en installant un téléphérique entre Goussainville et la plate-forme aéroportuaire dans les années à venir.

« UN PLUS POUR TOUT LE MONDE »

La fusion entre la CA Roissy Porte de France et l'établissement public d'aménagement de la Plaine de France, en janvier 2016, va donner une nouvelle envergure à tous ces chantiers. « Dans notre dossier TEPCV, nous avons pu être cohérents à l'échelle de tout le territoire en incluant la Seine-et-Marne et l'Oise. La machine est lancée et si, en plus, nos projets se révèlent créateurs d'emplois, la signature de la convention se révélera un plus pour tout le monde », se réjouit Roger Levecque.

Ils en parlent...

Patrick Renaud, président de la CA Roissy Porte de France
Nous sommes enchantés d'avoir été retenus dans le cadre de l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte, car Roissy est surtout

connu pour son kérosène et son nœud routier alors que nous faisons beaucoup pour l'environnement. Nous ne voulons plus que Roissy soit uniquement associé à l'aéroport.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoires à énergie positive pour la croissance verte
Communauté d'agglomération Roissy Porte de France

86 000 habitants
19 communes

Établissement public d'aménagement de la Plaine de France

998 000 habitants
40 communes

Départements du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis

Réduire de **30 %** la flotte de véhicules des collectivités grâce à l'auto-partage.



Pays vendômois

DES THERMIENS AU CHEVET DU TERRITOIRE

DANS LE PAYS VENDÔMOIS, LA QUESTION DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EST AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS DEPUIS PLUS DE 10 ANS. L'EMBAUCHE DE DEUX CONSEILLERS EN ÉCONOMIE PARTAGÉE, EN 2012, A PERMIS D'ACCÉLÉRER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE.

« Le plan climat, adopté au mois de février, est la suite de l'agenda 21 qui date de 2008 », explique Isabelle Maincion, présidente du syndicat mixte du Pays vendômois. « Sur les questions de développement durable, nous nous sommes d'emblée affranchis de toute posture politique ». Et les dossiers ont avancé vite. La mise en place d'actions sur le terrain a été accélérée par une décision clé : l'embauche, grâce notamment à un financement de l'Ademe, de deux thermiciens, conseillers en énergie partagée, en 2012.

TRAVAUX D'ISOLATION GRATUITS

Inlassablement, les deux thermiciens ont effectué des missions dans les communes sur les thématiques énergétiques : travaux d'isolation, d'amélioration énergétique, diagnostic d'éclairage public, achats d'énergie... « Sur les 105 communes, plus du quart ont bénéficié de travaux d'isolation gratuite », ajoute Isabelle Maincion. Ces travaux n'ont rien coûté aux communes, car ils se sont inscrits dans le cadre des certificats d'économies d'énergie mis en place en 2005 dans le cadre du protocole

de Kyoto : les fournisseurs d'énergie et les distributeurs de carburants doivent financer des travaux de rénovation énergétique afin de compenser leur consommation d'énergie, à moins d'être astreints à une amende.

MOBILITÉ DURABLE

Autre thématique phare du plan climat du Pays vendômois, la mobilité durable. De fait, ce territoire a la particularité d'être proche de Paris (on atteint la capitale en 42 min de TGV) mais d'être très étendu. Lauréat de l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte, le Pays vendômois a su convaincre le ministère de l'importance de la mobilité durable en territoire rural. Le pays compte mettre en place un parc de véhicules électriques. Déjà, la base de loisirs de Villiers-sur-Loir en dispose d'un. Et le Pays vendômois ne compte pas s'arrêter en si bon chemin puisque, dans le cadre du plan climat énergie, 19 actions vont être engagées à court ou moyen terme.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Syndicat mixte du Pays vendômois

105 communes
70 000 habitants

Département du Loir-et-Cher

La mobilité dans le Pays vendômois

- > Distance moyenne parcourue quotidiennement : **8,5 km**
- > Taux d'utilisation de véhicules individuels : **85 %**
- > **12 400** actifs se rendent quotidiennement en Île-de-France, soit 3% d'entre eux

19 actions engagées pour la mise en œuvre de la transition énergétique sur le territoire.

ACTIONS ENGAGÉES GRÂCE AUX CONSEILS DES THERMIENS

- > Dans 12 collectivités, accompagnement dans la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.
Économies : 26 3330 euros par an
- > Dans 12 collectivités, diagnostic d'éclairage public. **Économies : 24 140 euros par an**
- > Dans 9 collectivités, achat d'énergie. **Économies : 18 500 euros par an**
- > Dans 42 collectivités, isolation des combles dans les écoles et bâtiments publics.
- > Dans 17 collectivités, études d'opportunité en travaux d'isolation, d'énergie bois, de réseaux de chaleur.
- > Dans 15 collectivités, suivi et comptabilité énergétique.



Crédit : Chaix et Morel Associés / Saint-Étienne Métropole / Franck Ribard

Saint-Étienne LE CHAUDRON VERT

SAINT-ÉTIENNE SOUHAITE FAIRE DU STADE GEOFFROY-GUICHARD, SURNOMMÉ LE CHAUDRON, LE SYMBOLE DE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE DE LA COLLECTIVITÉ. GRÂCE À LA SUBVENTION DU LABEL TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE, LES ÉLUS DE LA MÉTROPOLE VONT POUVOIR CONCRÉTISER LEUR PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : ÉCLAIRER LE STADE À PARTIR D'HUILES UTILISÉES DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE.

L'objectif sera de collecter 20 000 litres d'huiles usagées dès la première année de fonctionnement, puis d'augmenter progressivement cette collecte jusqu'à atteindre 100 000 litres par an, permettant de produire autant de litres de biodiesel.

Les retombées de ce projet auront un double avantage :

> sur le plan environnemental, un litre d'huile valorisé permet d'éviter l'émission

de 3 kilogrammes de CO₂, soit 300 tonnes de CO₂ par an pour une production de 100 000 litres ;

> sur le plan économique, l'huile sera collectée par une association locale d'insertion, Ondaine Agro, qui emploie 14 salariés. Ondaine Agro œuvre déjà pour collecter, trier et revendre en tant qu'aliment pour bétail le pain non consommé sur l'agglomération stéphanoise (restaurateurs et boulangeries).

Pour rendre le stade des Verts encore plus vert, le projet de biodiesel s'inscrit dans un programme complet d'exemplarité environnementale :

- > installation de 2 600m² de panneaux solaires photovoltaïques sur la tribune officielle du stade, produisant chaque année environ 200 000 kWh depuis 2007 ;
- > mise en œuvre, lors des derniers travaux de rénovation, d'une isolation thermique performante et installation de pompes à chaleur pour le chauffage et le rafraîchissement des 3 000m² d'espaces réceptifs ;
- > achat d'électricité verte couvrant à minima 50 % des besoins de l'enceinte dès 2016 ;
- > récupération des déchets alimentaires (sandwichs, buffets) et verts (tontes de la pelouse) afin de les composter sur la plate-forme du lycée horticole de Montravel, situé à quelques kilomètres du stade ;
- > utilisation de cinq véhicules électriques par les équipes de maintenance et de surveillance du stade ;
- > construction d'une troisième ligne de tram qui permettra notamment de mieux desservir le stade en transports en commun.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Saint-Étienne métropole

45 communes
400 000 habitants

Département de la Loire

300 tonnes de CO₂
évités par an pour une
production de 100 000
litres de biodiesel.

UNE VILLE RESPIRABLE

Saint-Étienne s'est engagée en faveur de la qualité de l'air en signant, le 10 octobre, le premier protocole Villes respirables en 5 ans. Ségolène Royal souhaite que cet engagement

serve de modèle à l'ensemble des collectivités qui veulent agir concrètement pour protéger la santé de leurs habitants.



Crédit : SMTTC

Thann-Cernay OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

À THANN-CERNAY, APRÈS L'ABANDON DU PROJET D'INCINÉRATEUR EN 2006, UNE NOUVELLE POLITIQUE DES DÉCHETS A ÉTÉ ÉLABORÉE, MOINS POLLUANTE ET PLUS ÉCONOMIQUE.

« Non à l'incinérateur d'Aspach-le-Haut. » C'est sur ce mot d'ordre que la population du pays de Thur Doller, dans le Haut-Rhin, s'est mobilisée il y a 15 ans. « Le projet industriel de troisième incinérateur était surdimensionné. Nous sommes frontaliers de la Suisse et de l'Allemagne, nous sommes allés voir comment faisaient nos voisins pour réduire les ordures ménagères », explique Michel Knoerr, président du syndicat mixte Thann-Cernay. Grâce au dynamisme de l'association Acces (Actions citoyennes pour une consommation écologique et solidaire) et à une forte mobilisation citoyenne, le projet d'incinérateur est abandonné dès 2006. Une réflexion est alors menée sur les déchets afin qu'un volume d'ordures plus

faible se retrouve dans les incinérateurs. « Aujourd'hui, se félicite Michel Knoerr, les incinérateurs ont des vides de four ». En somme, ils ne tournent pas à plein régime. Moins de déchets, moins de frais.

PRINCIPE POLLUEUR-PAYEUR

Pour parvenir à réduire les ordures générées par les habitants, un véritable audit des pratiques des habitants a été réalisé. Et, à partir de 2007, une redevance incitative a commencé à être mise en place. « Nous appliquons le principe du pollueur-payeur : plus le volume estimé des déchets est faible, plus le bac fourni est petit, et plus le prix payé est bas », explique Michel Knoerr. Et cela marche.

En 2009, les habitants jetaient en moyenne 221 kg d'ordures ménagères résiduelles chaque année. Un chiffre tombé, en 2014, à 96 kg.

COMPOST REVENDU AUX AGRICULTEURS

En 2010, le syndicat mixte de Thann-Cernay a ajouté un bac destiné aux biodéchets, c'est-à-dire aux restes de repas, poissons, viandes, aux cartons souillés, etc. La réduction des ordures destinées à l'incinération a été immédiate : en 2010, les 221 kg en moyenne ont été réduits à 133 kg. Les biodéchets, eux, ont pesé dès la première année 45 kg. « Plus on affine les consignes de tri, mieux les habitants trient », dit Michel Knoerr. Le compost, industriel obtenu est revendu aux agriculteurs ou même aux particuliers à un tarif avantageux. Un bel exemple d'économie circulaire. Autre piste importante, les consignes de tri des emballages se sont affinées dès 2012. Le territoire du syndicat mixte de Thann-Cernay fait partie d'un programme pilote proposé par Éco-emballages, qui permet aux habitants de placer dans le sac jaune tous les emballages, y compris les films plastiques souples, mais aussi les barquettes. Le poids des sacs jaunes s'alourdit un peu plus chaque année grâce à cette mesure.

SIX AMBASSADEURS DU TRI

« Nous avons de bons résultats, mais nous pensons pouvoir aller bien plus loin. La population est en attente », explique Guy Staedelin, vice-président, en charge du plan climat au syndicat mixte du pays Thur-Doller. Une brigade de six ambassadeurs du tri seniors vient d'être formée. Trois hommes et trois femmes, anciennement chômeurs en fin de droit, vont pendant six mois aller, 20 heures par semaine, à la rencontre des habitants des immeubles pour les sensibiliser aux consignes de tri. La politique de réduction des déchets s'accompagne ainsi de créations d'emplois.

Thann-Cernay fait partie des 58 premiers lauréats de l'appel à projets Territoire zéro déchet, zéro gaspillage. Le territoire s'est engagé, entre autres, sur la valorisation des déchets des activités

économiques et du BTP, la prévention des déchets auprès des ménages, des entreprises, des collectivités, le recours à un approvisionnement responsable et une consommation durable...

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Pays des Vallées de la Thur et Doller

49 communes
67000 habitants

Département du Haut-Rhin

96 kg d'ordures ménagères par habitant en 2014 (contre 221 kg en 2009).





Crédit : Fotolia

Terres de Lorraine

EN ROUTE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

RÉNOVER LE BÂTIMENT, DONNER UNE SECONDE VIE AUX DÉCHETS, DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE... LE PAYS TERRES DE LORRAINE, QUI REGROUPE 5 INTERCOMMUNALITÉS RASSEMBLANT PLUS DE 100 000 HABITANTS, A CHOISI DE DÉVELOPPER SON ÉCONOMIE EN OPTANT POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE.

Trois questions à...

Dominique Potier, président du pays Terres de Lorraine.

Quelle impulsion le label Territoires à énergie positive pour la croissance verte a-t-il offert au pays Terres de Lorraine ?

Notre pays, composé de 5 intercommunalités et qui rassemble 100 000 habitants, s'était

saisi de la question de l'énergie dès 2012. Car nous vivons d'abord la transition énergétique comme un véritable levier de croissance économique. Nous pensons aussi que ce nouveau modèle de développement est à même d'éviter que ne s'accroissent

les inégalités. Il s'agit là de notre contribution à la protection de la planète afin que nous puissions être fiers de ce que nous léguons à nos petits-enfants. Nous savons que toutes les entreprises ne sont pas encore prêtes et qu'il nous faut accompagner les collectivités locales et les particuliers vers ces choix d'avenir. Le label Territoire à énergie positive pour la croissance verte va nous aider dans ce grand mouvement de sensibilisation des acteurs du territoire.

Quels types d'actions menez-vous sur votre territoire ?

Nous nous sommes lancés dans une démarche d'économie circulaire dès 2008, au moment de la fermeture d'un site industriel du groupe Michelin. Plusieurs entreprises spécialisées dans la seconde vie des déchets (pneumatiques, textiles, DEEE) se sont installées sur le territoire. Avec l'une d'entre elles, Envie Lorraine, nous initiions aujourd'hui une démarche d'écologie industrielle territoriale et travaillons à poser les bases d'un pôle territorial de coopération économique conciliant recherche et développement, formation et production.

Dans le champ de la sobriété énergétique, nous lançons une opération de rénovation thermique de l'habitat et du patrimoine public et nous y associons les professionnels départementaux du bâtiment très en amont pour construire une offre locale en réponse à la demande à venir.

Autre domaine important, dans le champ des boucles locales : l'alimentation et les filières d'approvisionnement de produits locaux. Nous souhaitons lier lutte contre le gaspillage et qualité alimentaire. Il s'agit de réinvestir l'argent économisé dans un approvisionnement local, de qualité et de saison.

Comment vivez-vous, en tant que président du pays Terres de Lorraine, cette signature de convention ?

C'est tout d'abord une reconnaissance. Il est important que les actions que nous menons à l'échelle du pays fassent partie d'un programme national et républicain. Et puis c'est un appui financier qui nous permet d'avancer plus vite. Et je note une véritable dynamique dans le territoire. C'est un signe que le discours sur la « sobriété heureuse » que prône Pierre Rabhi, est porteur, rassembleur sur ce territoire.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoires à énergie positive pour la croissance verte
Pays Terres de Lorraine

5 communautés de communes
100 517 habitants

Départements de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges

Ils en parlent...

Dominique Potier, président du pays Terres de Lorraine
« Nous vivons d'abord la transition énergétique comme un véritable levier de croissance économique. »



Crédit : Arnaud Bouissou / MEDDE-MLETR

Fruges

DES EMPLOIS ET DES SERVICES GRÂCE AUX ÉOLIENNES

COMMENT IMAGINER QUE 70 ÉOLIENNES PUISSENT APPORTER À UN TERRITOIRE UNE CRÈCHE, UNE MAISON DES JEUNES, UN CENTRE DE SANTÉ, DES SERVICES ET DES EMPLOIS... C'EST LE PARI RÉUSSI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FRUGES.

Trois questions à...

Jean-Jacques Hilmoine, président de la communauté de communes du canton de Fruges

Quel est le projet transition énergétique de votre territoire ?

L'idée de départ était d'utiliser le développement des énergies renouvelables pour construire un projet de territoire. En 2007, 70 éoliennes sont entrées en ser-

vice, c'est la première centrale éolienne de France. L'énergie produite correspond à l'électricité d'une ville comme Strasbourg. 40 emplois directs ont été créés grâce à cette centrale et 70 pour les services que nous avons développés ensuite.

Quel a été le bénéfice pour les habitants ?

Le projet était d'apporter du bien-être et des services aux habitants. Grâce aux taxes liées à l'exploitation des éoliennes, nous avons construit une crèche, une salle polyvalente intergénérationnelle, une maison des jeunes, un centre pluridisciplinaire de santé. Le centre de loisirs est quasiment gratuit pour les habitants de la communauté de communes. Notre idée était d'offrir un ensemble de services, de la naissance à la fin de vie. Les projets ont coûté 25 millions d'euros, entièrement financés par les recettes provenant de l'activité économique et en particulier du parc éolien, avec des taux d'imposition inchangés pour les habitants.

Quels sont les projets à venir ?

Le parc éolien va s'agrandir de 28 éoliennes supplémentaires. Cette fois, nous ne nous contenterons pas de toucher les taxes liées à leur exploitation, nous souhaitons acquérir des éoliennes. Nous avons bien d'autres projets comme la méthanisation, l'achat d'un véhicule électrique, la réalisation et le financement d'audits énergétiques pour les bâtiments... C'est un projet global. L'aménagement du territoire est une passion pour moi, je l'ai mise au service du développement durable.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoires à énergie positive pour la croissance verte
Communauté de communes du canton de Fruges

25 communes
7 050 habitants

Commune de Fressin

536 habitants

Département du Pas-de-Calais

25 M€

Coût des équipements municipaux, entièrement financés grâce aux taxes sur l'exploitation des éoliennes.

AUTRES ACTIONS CONCRÈTES

- > Financement de 50 audits énergétiques et environnementaux chez les propriétaires occupants
- > Audit énergétique sur les bâtiments publics
- > Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments intercommunaux
- > Modernisation de l'éclairage public au niveau d'une zone d'activités
- > Acquisition d'un véhicule électrique utilitaire
- > Création et aménagement d'aires de covoiturage
- > Distribution de composteurs chez les particuliers
- > Création de plates-formes de déchets verts réparties sur l'ensemble du territoire
- > Achat d'une balayeuse équipée d'une brosse de désherbage adaptée pour éviter l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics
- > Sensibilisation à l'environnement dans le cadre d'activités périscolaires



Crédit : Cap Nord Martinique

Cap Nord Martinique

MOBILISER TOUTES LES ÉNERGIES DISPONIBLES

POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP NORD MARTINIQUE, LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST UNE OPPORTUNITÉ DE VALORISER LES RICHESSES NATURELLES ET HUMAINES DE CE TERRITOIRE AGRICOLE, TOUT EN LUI OFFRANT UNE PLUS GRANDE CAPACITÉ DE RÉACTION FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES QUI PEUVENT AFFECTER LA ZONE CARAÏBE.

Dès 2012, les communes du nord de la Martinique se sont saisies du plan climat énergie comme d'un outil de développement territorial durable global, et social, en confiant à de jeunes Martiniquais demandeurs d'emploi diplômés la réalisation d'un bilan carbone, première étape de l'élaboration d'un document de planification pour le territoire. Un territoire dont « le potentiel des énergies renouvelables exploitables est supérieur aux besoins actuels » selon Jean-Frantz Cauver, vice-président de

Cap Nord, qui comprend, outre l'énergie solaire, la géothermie, la biomasse et les énergies marines.

DES PROJETS DANS L'AGRICULTURE, LE TOURISME, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Forte de ce constat, Cap Nord Martinique a mis sur pied sa stratégie de transition énergétique. « La collectivité se doit d'être exemplaire. C'est dans cette optique que nous envisageons la responsabilité

sociétale de notre organisation comme levier du changement et allons amorcer des changements d'organisation interne », souligne Jean-Frantz Cauver. Sur le territoire, des projets pilotes se déploieront dans plusieurs communes, dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, des énergies renouvelables, des transports, de l'aménagement du territoire.

PLATE-FORME SMART NORD, UN RÉSEAU INTELLIGENT

Un projet phare à l'échelle intercommunale vise à assurer l'autonomie énergétique et opérationnelle des bâtiments publics en cas de catastrophe (cyclone, tremblement de terre...). « Le projet Smart Nord est un réseau intelligent – ou smart grid – des postes de commandement en cas de crise. Cinq bâtiments répartis sur les façades est et ouest et à l'intérieur des terres seront autonomes, interconnectés et équipés d'outils de visualisation, de communication et de projection pour organiser les secours et opérations » explique Jean-Frantz Cauver. L'énergie solaire et l'éolien devraient couvrir les besoins énergétiques de la plate-forme Smart Nord, dont la réalisation doit être achevée d'ici 2017, avec en perspective l'introduction d'une partie de la production d'énergie thermique des mers.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Communauté d'agglomération Cap Nord Martinique

**18 communes
110 500 habitants**

Département de la Martinique

5 bâtiments communautaires autonomes énergétiquement et interconnectés.

LES PROJETS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Outre le pilotage du projet Smart Nord, Cap Nord Martinique soutient les projets d'acteurs locaux dans les différents secteurs de la transition énergétique.

Quelques exemples

- > La décarbonisation de la flotte de véhicules du Prêcheur : pour ses véhicules municipaux la commune du Prêcheur a fait le choix de technologies 100 % électriques se rechargeant sur une installation de production solaire photovoltaïque.
- > Le cabotage à énergie solaire sur la côte Caraïbe : afin de désengorger les principaux axes routiers saturés

et d'atténuer les nuisances liées au trafic automobile dans les petites communes littorales, Cap Nord souhaite développer, sur la côte ouest, un service de cabotage maritime fonctionnant à l'énergie solaire pour le transport de personnes et le transport de matériaux de construction issus des carrières de l'île.

> Le développement de zones d'activités à impact environnemental positif : ces zones seront choisies dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt en prenant en compte les engagements en matière d'économie circulaire.



Crédit : Ville d'Annecy

Annecy - Chambéry

LA SOLIDARITÉ ENTRE ZONE URBAINE ET ZONE RURALE

LE PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE RASSEMBLE PLUSIEURS COLLECTIVITÉS. LA SOLIDARITÉ ENTRE ZONE RURALE ET ZONE URBAINE PREND TOUT SON SENS SUR LA THÉMATIQUE ÉNERGÉTIQUE : LES POTENTIELS D'ÉCONOMIES SE SITUENT POUR LA PLUS GRANDE PARTIE EN ZONE URBAINE, LES POTENTIELS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN ZONE RURALE.

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La consommation d'énergie finale du territoire est estimée à 9080 GWh. Le diagnostic réalisé a révélé d'importants enjeux de maîtrise de la demande en énergie sur les besoins de chaleur et de transports. La dépendance aux énergies fossiles est de plus de 75%. La stratégie

du territoire s'est organisée autour de trois axes, la réduction des consommations énergétiques, la structuration de la filière de production locale d'énergies renouvelables et l'innovation territoriale (réseaux intelligents, politique d'aménagement...).

LES GRANDS PROJETS DU TERRITOIRE

Chambéry métropole

- > Amélioration des points noirs du trafic identifiés, des continuités cyclables et des connexions entre les communes de l'agglomération et le lac du Bourget.
- > Modernisation de l'éclairage public avec achat d'éclairage performant.
- > Remplacement de 8 bus avec une carburant performante dans le cadre du renouvellement de la flotte de bus urbains.
- > Installation photovoltaïque en autoconsommation sur un équipement multifonctionnel, Le Phare, avec suivi de consommation par les visiteurs.

Annecy

- > Mission d'étude du potentiel solaire et de végétalisation des toitures de la ville.

Communauté de communes du Cœur des Bauges

- > Réalisation d'une installation micro-hydraulique sur la commune de Jarsy.

UN PROJET ORIGINAL : LA BOUCLE THERMIQUE SUR LE LAC DU BOURGET

Le potentiel de production et les conditions de réalisation d'un réseau de chaleur ou d'un réseau de froid sur le lac du Bourget est à l'étude. Cela consiste à évaluer le potentiel de production de chaud et de froid par géothermie du lac. C'est aussi un enjeu pour les entreprises déjà implantées et qui pourraient être attirées par cette offre énergétique.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoires à énergie positive pour la croissance verte
Parc naturel régional du Massif des mauges
Communauté d'agglomération d'Annecy Chambéry métropole

101 communes
343 000 habitants

Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie

1212 kWh/m²/an
C'est le potentiel d'énergie solaire de la ville d'Annecy.

Les agglomérations de Grenoble et de Chambéry font partie des lauréats de l'appel à projets Territoire zéro déchet, zéro gaspillage. Les deux territoires soutiennent les expérimentations en économie circulaire. Concrètement : faciliter la création de déchèteries professionnelles

(secteur du BTP), encourager les recycleries, lutter contre le gaspillage alimentaire, soutenir les initiatives citoyennes, augmenter la valorisation matière, notamment organique, à 55% des déchets et réduire de 30% les déchets non dangereux.





Crédit : Fotolia

Gers

LES CAMPAGNES À L'HEURE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE DÉPARTEMENT DU GERS, TERRITOIRE RURAL ET AGRICOLE, SOUHAITE TIRER PARTI DES RESSOURCES LOCALES POUR DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES, TOUT EN RÉNOVANT LE PATRIMOINE BÂTI DES PARTICULIERS ET DES COLLECTIVITÉS.

UN DÉPARTEMENT MOBILISÉ POUR LA CROISSANCE VERTE

Département très rural, le Gers se mobilise pour fédérer et accompagner les initiatives qui concourent à la transition écologique et énergétique sur son territoire. Le département s'est doté d'une stratégie appelée Gers croissance verte, traduite en un plan d'actions qui couvre tous les secteurs de la transition écologique : bâtiment, énergie, déchets, biodiversité, agriculture et alimentation, mobilité, qualité de l'air...

QUELQUES PROJETS PHARES DE GERS CROISSANCE VERTE

Alimentation : mise en place de circuits courts pour la restauration scolaire dans les collèges.

Biodiversité : accompagnement des collectivités pour la réduction des pesticides non agricoles.

Énergies renouvelables :

> plates-formes multiénergies avec la création d'un réseau pour le stockage de plaquettes bois, pouvant s'accompagner de

méthaniseurs, sur 4 à 5 sites pour couvrir l'ensemble du territoire gersois ;

> installation de panneaux PV sur les toitures des bâtiments de ces sites et de chaufferies bois dans plusieurs collèges du département ;

> structuration d'une filière bois énergie avec la valorisation des bois d'élagage pour l'approvisionnement des chaufferies bois locales et des prestations de services pour l'enlèvement et la transformation du bois ;

> développement de la filière méthanisation avec le secteur agricole et les collectivités et accompagnement des collèges et des collectivités pour la valorisation des biodéchets.

Sensibilisation du public : création d'une cité départementale de la transition énergétique, site ludique, pédagogique, touristique proposant des conférences, expositions, supports pédagogiques divers liés aux enjeux de la transition énergétique.

Le Gers encourage et soutient les bonnes pratiques agricoles telles que l'agroforesterie (semis direct sous couvert végétal) et la plantation de haies.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Conseil département du Gers

463 communes
196 143 habitants

Département du Gers

DES PAYS ENGAGÉS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pour les pays Portes de Gascogne (160 communes, 5 communautés de communes à l'est du département du Gers) et Val d'Adour (158 communes et 6 communautés de communes situées sur les départements du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées), le label Territoires à énergie positive pour la croissance verte vient récompenser

de nombreux projets des communes visant la rénovation énergétique des bâtiments communaux ou privés et le remplacement de l'éclairage public. D'autres projets, dans les domaines des énergies renouvelables, de l'alimentation ou de la mobilité, bénéficieront également des financements.



Crédit : PTER Centre Ouest Aveyron

*Aveyron***DES ÉNERGIES LOCALES, RENOUVELABLES ET PARTICIPATIVES**

LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CENTRE OUEST AVEYRON A UN TEMPS D'AVANCE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : LES ÉNERGIES HYDRAULIQUE, BOIS, ÉOLIENNE ET PHOTOVOLTAÏQUE Y SONT DÉJÀ BIEN IMPLANTÉES. PLACE DÉSORMAIS À LA MÉTHANISATION ET AUX PROJETS PARTICIPATIFS DANS LE CADRE DE SA CONVENTION TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE.

Trois questions à...

Mickaël Soulié, chargé de mission énergie et développement durable au PTER Centre Ouest Aveyron.

Quels sont les enjeux énergétiques dans votre département ?

Dans l'Aveyron, nous avons une histoire énergétique puisqu'il y avait un bassin minier. Donc, nous avons déjà une culture

de l'énergie et, par ailleurs, les énergies renouvelables y sont bien présentes. 50 % de la puissance électrique renouvelable de la région Midi-Pyrénées est installée sur notre département, avec notamment

17 barrages hydrauliques. En complément, viennent ensuite les éoliennes (94 mâts en service) et les centrales photovoltaïques (plus de 3000 dont 17 participatives). C'est un climat de moyenne montagne, les hivers sont assez rudes et les enjeux d'économies d'énergie, notamment sur le bâtiment, sont importants.

Vous avez signé une convention territoire à énergie positive, quelles sont les actions phares ?

La rénovation des bâtiments public sur des collectivités (communes et communautés de communes) qui constituent le PTER. Les projets les plus mûrs ont été retenus, ils devront être engagés avant fin 2017. Nous souhaitons également développer les projets d'énergies renouvelables participatifs. Il s'agit pour nous de partager la rentabilité de ces énergies avec les collectivités et les habitants pour que le bénéfice reste au territoire et ne parte pas vers des investisseurs étrangers. C'est du micro local.

Quelles sont les énergies renouvelables privilégiées ?

Le bois, le photovoltaïque, l'éolien dans une certaine mesure avec un travail d'acceptation sociale et la méthanisation. Le territoire est propice puisqu'il est surtout rural et agricole. L'idée serait de créer une unité de méthanisation avec une quinzaine d'agriculteurs dans un rayon assez court pour ne pas générer trop de transport. Cette unité permettrait de produire du biogaz, puis de l'électricité revendue à un fournisseur d'énergie, de la chaleur pour sécher le bois et du digestat pour les agriculteurs. Les particuliers pourraient participer au capital avec un retour sur investissement. C'est un projet à 3 millions d'euros environ, avec 20 % de fonds propres. D'une manière générale, nous privilégions les projets locaux et adaptés à notre territoire.

CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Pôle d'équilibre territorial et rural Centre Ouest Aveyron

14 communautés de communes
129 communes
160 000 habitants

Département de l'Aveyron

Zoom sur Rodez

La ville de Rodez, dans le cadre de la convention de Territoire à énergie positive, a décidé de remplacer toutes les lampes fluorescentes de l'éclairage public par des LED. Cette action se déroulera au cours des années 2016 et 2017 avec, à la clé, une économie d'énergie de 180 000 kWh par an, soit 20 % des consommations.



Crédit : Pays Durance Provence

Pays Durance Provence

LE SOLEIL ET L'EAU, ÉNERGIES D'UN TERRITOIRE

EN VALLÉE DE LA DURANCE, DEUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES UNISSENT LEURS FORCES POUR FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE L'AXE DU DÉVELOPPEMENT DE LEUR TERRITOIRE. LA VALORISATION DES RESSOURCES ET DU PATRIMOINE NATURELS SONT DES AXES CLÉS DE LEUR PROGRAMME.

En moyenne Durance, l'exploitation d'énergies renouvelables a débuté dès 1963 avec la construction du barrage hydroélectrique de l'Escale, toujours en activité. Bénéficiant d'un ensoleillement remarquable, le territoire suscite depuis plusieurs années l'intérêt des porteurs de projets d'énergie solaire.

TOITS SOLAIRES

Il accueille déjà, sur la commune des Mées, la plus grande centrale de panneaux photovoltaïques de France, avec 200 hectares et

90 MW de puissance installée, produisant de quoi alimenter 12000 foyers en électricité. Une nouvelle centrale photovoltaïque au sol est en construction sur les communes de Montfort et Peyruis. Le pays souhaite promouvoir l'installation de panneaux solaires sur toits, à travers deux projets en cours : un projet citoyen, dans l'une des communes qui se sont portées volontaires, et un projet s'inscrivant dans la construction d'un hôtel d'entreprises sur la zone d'activités d'intérêt régional de La Cassine. Dans l'optique de faire de cette zone d'activités un modèle de

développement durable et pour améliorer l'efficacité énergétique de l'ensemble de la zone, une étude sera prochainement commandée pour examiner le potentiel d'expérimentation de réseaux électriques intelligents ou smart grids, éventuellement étendus aux communes voisines de Peyruis et des Mées.

LES MILIEUX AQUATIQUES À L'HONNEUR

Préserver un patrimoine naturel particulièrement riche et y sensibiliser le public, en particulier la jeunesse, est un axe fort de la politique territoire à énergie positive du pays Durance Provence. Son territoire abrite des espaces naturels sensibles classés zones Natura 2000 et 56% des espèces menacées de la région.

Les efforts portent en particulier sur la valorisation de la retenue d'eau de l'Escale, zone humide riche d'une biodiversité presque comparable à celle de la Camargue, avec la création en cours de la réserve ornithologique de Haute Provence. Des aménagements écologiques et pédagogiques vont y être réalisés : observatoires, gîtes à chiroptères, passe à castors, mares pédagogiques, ainsi qu'une carte de lecture du paysage sur le cycle de l'eau et la biodiversité. Une plaquette réalisée avec le concours de la Ligue de protection des oiseaux sera diffusée dans les écoles, ainsi qu'au public lors des manifestations.

Attaché à l'éducation à l'environnement, le pays développe le programme des Classes Durance depuis juin 2015, en collaboration avec la Région et la Maison régionale de l'eau. Dans ces classes découverte, les élèves sont sensibilisés aux problématiques de l'eau à travers des activités pédagogiques telles que la visite d'un barrage hydroélectrique, ou la découverte de la biodiversité des zones humides.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Pays Durance Provence

2 intercommunalités
14 communes
22 000 habitants

Département des Alpes de Hautes-Provence

56 % des espèces d'oiseaux du département sur 220 hectares dans la future réserve ornithologique de l'Escale.

TOUS LES DOMAINES DE LA CROISSANCE VERTE

Le label Territoire à énergie positive pour la croissance verte consacre de nombreux projets du pays Durance Provence, liés aux consommations d'énergie (audits et travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics, installation d'équipements pour réaliser des économies d'eau et d'énergie), aux trans-

ports (aménagement de voies de circulation douce, équipement en véhicules électriques et bornes de recharge), à la gestion des déchets (installation d'un méthaniseur, prêt d'écocups aux organisateurs d'événements, sacs biodégradables ou en papier pour les commerçants).



Crédit : communauté de communes, Vitry, Champagne et Der

Vitry-le-François L'ÉNERGIE À L'HONNEUR

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER EST RÉSOLUMENT Tournée VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. DES RÉSEAUX DE CHALEUR À L'ÉOLIEN EN PASSANT PAR LA MÉTHANISATION, TOUT A ÉTÉ FAIT POUR VALORISER LES RESSOURCES LOCALES ET FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Trois questions à...

Jean-Pierre Bouquet, maire de Vitry-le-François et président de la communauté de communes Vitry, Champagne et Der

En qualité de Territoire à énergie positive, quelle est votre démarche ?

Nous avons engagé, il a trois ans, une réflexion sur nos consommations énergétiques. C'est un poste de dépense important chez nous, particulièrement pour le secteur industriel qui représente 52 % de l'énergie consommée en Pays vitryat, contre 31 % pour le reste de la France. Il y a un vivier

d'économies d'énergie très important, c'est pourquoi nous avons engagé, en partenariat avec EDF, un diagnostic énergétique sur tout le territoire pour avoir une idée précise de l'ensemble des consommations. Nous avons constaté que, pour les ménages comme pour les industriels, le poste de dépense énergétique était le plus important.

Quels sont vos projets issus de ce diagnostic ?

Nous avons comme ambition de baisser de 20 % la facture des ménages et les émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, nous avons élaboré 33 projets autour de plusieurs fils conducteurs : la baisse des consommations, l'utilisation et la valorisation des ressources naturelles locales, la création d'emplois, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous cherchons à optimiser nos réseaux de chaleur, à améliorer les processus industriels et à développer les énergies renouvelables. Par exemple, très concrètement, nous avons étendu notre réseau de chaleur biomasse au centre aquatique. Désormais, aucune énergie fossile ne sera utilisée pour le chauffage de cet équipement. Mais nous avons aussi des projets de méthanisation et de micro-hydraulique. Enfin, il faut savoir que notre territoire, avec l'éolien, est fortement producteur d'électricité avec une capacité de 365 GWh qui va être doublée d'ici 2020.

Que vous apporte le Label Territoire à énergie positive ?

C'est un levier formidable pour l'action. Le développement durable offre des perspectives d'emploi et d'activité. Le secteur est très porteur. Nous avons des filières de formation Transition énergétique pour former des jeunes aux métiers de l'industrie et des services. Le Pays vitryat est le plus gros bassin industriel de la Marne et, pour éviter l'érosion des activités, la transition énergétique est une opportunité.

UNE EXPÉRIMENTATION AVEC EDF

Vitry-Champagne et Der a signé, en 2014, un accord avec EDF pour l'étude et la mise en place d'un système énergétique décentralisé. Une expérimentation originale permettant à un territoire

d'ajuster au mieux sa consommation d'énergie et d'en réduire le coût pour les particuliers et aux entreprises d'entamer concrètement le processus menant à la transition énergétique.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Communauté de communes Vitry, Champagne et Der

35 communes
25510 habitants

Département de la Marne

52 % de l'énergie consommée en Pays vitryat le sont par l'industrie.



Besançon

PAS D'EAUX DE PLUIE DANS LES TUYAUX !

**POUR SON PROJET D'ÉCOQUARTIER, BESANÇON A CHOISI DE GÉRER
LES EAUX PLUVIALES DE FAÇON ALTERNATIVE : AUCUNE EAU DE PLUIE
NE SERA REJETÉE DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE.**

Zéro rejet d'eaux pluviales dans les tuyaux, l'ambition de la ville de Besançon est réaffirmée par Michaël Obin, chargé à la mairie de l'opération sur le site de l'ancienne caserne Vauban. Le projet est ambitieux : il s'agit de construire sur ce terrain de 7 hectares, un écoquartier comprenant 800 logements, 2000 m² de commerces et 2500 m² de bureaux. Les travaux d'aménagement vont commencer au deuxième semestre 2015 et les premiers occupants sont attendus en 2017. Une attention toute particulière a été portée au développe-

ment durable : les bâtiments seront à basse consommation énergétique. Mais surtout, comme le souligne Michaël Obin, « nous allons mettre en place un éventail de solutions alternatives afin de tendre vers l'objectif Zéro rejet dans le réseau en prenant comme référence une pluie centennale, c'est-à-dire la plus importante pluie des cents dernières années. L'ensemble des voies et des espaces verts seront ainsi sollicités en vue de stocker et d'infiltrer les eaux pluviales ».

PAS D'EAUX PLUVIALES DANS LA STATION D'ÉPURATION DE BESANÇON

Pour cela, l'aménageur du site, CMC-CIC immobilier, a chargé un bureau technique, Lollier ingénierie, de dresser les plans destinés à accompagner le cheminement des eaux pluviales. « Nous avons effectué des calculs de coefficients de perméabilité des sols et nous envisageons la création de deux ou trois bassins le long du jardin public destinés à accueillir les eaux pluviales », explique Samuel Lollier, directeur du bureau d'études. Autre point important, les pierres des bâtiments démontés serviront au prochain chantier. « Nous allons mettre en place des chaussées qui contiennent du vide, en créant une structure réservoir sous le corps de chaussée. Nous pensons réutiliser les pierres de la caserne après les avoir concassées », ajoute le dirigeant de Lollier ingénierie. Le projet doit donc permettre d'éviter tout traitement des eaux pluviales dans la station d'épuration de la ville. Besançon prend ainsi une longueur d'avance sur le front du changement climatique : l'eau, non engloutie par les tuyaux, permet de lutter contre la chaleur en été et de recharger les nappes phréatiques.

L'ÉCOQUARTIER VAUBAN EN CHIFFRES

- > Terrain à aménager : 7 hectares
- > Coût de l'opération de désimperméabilisation des sols estimé à 350 000 euros, financé à 50 % par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive
pour la croissance verte

**Communauté
d'agglomération
du Grand Besançon**

**58 communes
177 534 habitants**

Département du Doubs

800 logements,
2000m² de commerces,
2500m² de bureaux.



Crédit : CC Val d'Ille

Val d'Ille

LE BOCAGE EST DE RETOUR

LE RETOUR DU BOCAGE, LA FAUCHE TARDIVE ET LA MOBILITÉ DURABLE FIGURENT PARMI LES MESURES DU PROGRAMME DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL-D'ILLE EN BRETAGNE. INTERVIEW DE PHILIPPE CHEVREL, SON PRÉSIDENT.

Votre collectivité est lauréate de l'appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte. Quels sont vos objectifs ?

Notre communauté de communes, qui couvre 10 communes et 20 000 habitants, s'est fixé trois objectifs :

- > devenir indépendante des énergies fossiles ou au moins le plus autonome possible d'ici 2030 ;
- > participer à l'atténuation au changement climatique par des actions en faveur de l'agriculture, des déplacements propres,

mais aussi en valorisant au maximum les forêts, les prairies ;

- > réduire les consommations et les risques.

Concrètement quelles actions seront financées ?

Il y en a quatre : le développement d'une piste cyclable, la restauration de zones humides, l'acquisition de véhicules électriques et une nouvelle plate-forme biomasse énergie. Nous travaillons aussi beaucoup sur la biodiversité. Nous sommes certes

proches de Rennes et irrigués par l'agglomération, mais nous avons beaucoup de zones rurales. D'où le travail sur la biodiversité : reconstitution de bocages et plantation de 70 km de haies, reconquête de la qualité des eaux, agriculture bio, fauchage tardif des bords de route...

Comment la population adhère-t-elle à la politique de transition énergétique ?

Je dis souvent, il est important de produire notre nourriture sur place, mais aussi notre énergie. La question de l'énergie est plus abstraite pour les gens, mais nous faisons beaucoup de pédagogie. Il y a une dynamique de démocratie participative sur notre territoire. D'ailleurs en novembre se tiendront les rendez-vous de la démocratie participative.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Communauté de communes du Val d'Ille

10 communes
19 400 habitants

Département d'Ille-et-Vilaine

LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La biomasse

La filière bois déchiqueté a été mise en place en 2009. Les plaquettes produites servent soit à alimenter des chaudières locales, soit pour le paillage des espaces verts. Entre 2009 et 2013, 105 tonnes ont été utilisées pour le chauffage, équivalentes à 377 Mwh. Cette action a une double vocation puisqu'il s'agit aussi de préserver les haies en permettant la valorisation de leur entretien. Le gain en stockage de carbone grâce à la

préservation des haies sur une période de 5 ans est estimé à 5310,36 tonnes de CO₂.

Le solaire

Le projet de centrale photovoltaïque au sol, prévu dans la zone d'activités des Olivettes à Melesse, et lancé au cours du mandat précédent, représenterait une production de 4 Gwh/an d'électricité, soit 4% de la consommation d'énergie finale du Val d'Ille. L'objectif est de combiner une production d'énergie avec une production agricole sous les panneaux.



Crédit : Grand Guéret

Le Grand Guéret

TOUS LES CHAMPS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND GUÉRET TOUCHE TOUS LES CHAMPS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUE, SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL, AUXQUELS S'AJOUTE UN OBJECTIF COMPLÉMENTAIRE DE MEILLEURE GOUVERNANCE COLLECTIVE.

LES ACTIONS PHARES DE LA COLLECTIVITÉ

> Bâtiment

Une réalisation et un projet construction de nouveaux équipements visant à réduire au maximum les consommations d'énergie : la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Vaury (réhabilitation et extension) et le futur centre Aqualudique à Guéret en phase programme intégrant une démarche de certification HQE.

> Mobilité

Projet de pôle d'échanges intermodal.

> Économies d'énergie.

Le conseil en énergie partagé est en place depuis 3 ans. Il a déjà fait économiser aux collectivités adhérentes près de 3 fois le coût du service rendu. Depuis 2013, la commune de Glénic a rénové une part de son parc d'éclairage public, pour une réduction de facture immédiate (60% économisés) sur un temps de retour inférieur à 4 ans.

> Espace public et environnement

Les projets visent pour la plupart une optimisation de la gestion de l'eau, comme pour la qualité des eaux de baignade de Courtille.

> Économie circulaire

Le Grand Guéret est en recherche de projets liés aux écoactivités via un appel à projets et le développement d'une filière en lien avec ses ressources agricoles.

> Énergies renouvelables

En 2015, le réseau de chaleur de Guéret, alimenté par la biomasse, se déploiera sur environ 7 km. Il alimentera des bâtiments publics, l'hôpital, Creusalis (le bailleur social), le conseil départemental et les bâtiments de la commune, soit 43 sous-stations pour un investissement d'environ 8,6 millions d'euros.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Communauté d'agglomération du Grand Guéret

**22 communes
28588 habitants**

Département de la Creuse

LE RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DE COURTILLE

Le plan d'eau de Courtille et l'espace associé qui l'entoure jouent un rôle prépondérant dans l'aménagement et la vie de la cité. C'est un lieu majeur de loisirs et de pratiques sportives des habitants de l'agglomération du Grand Guéret et des touristes. Un programme de rénovation de cet espace a été établi, dont la première phase débutera au printemps 2015.

Une attention particulière a été apportée à l'intégration paysagère des différents espaces et à la qualité environnementale. L'espace de jeux d'eau, entièrement refait, bénéficiera d'un système de contrôle sanitaire intégré et d'une utilisation en circuit semi-fermé pour optimiser les consommations d'eau.



Crédit : école du Forestou

Brest

À L'ÉCOLE DE LA NATURE

LIBELLULES, MÉSANGES, MAIS AUSSI NOTONECTES OU HYDROMÈTRES... POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DU FORESTOU ET CÉLESTIN FREINET À BREST, CES NOMS PARFOIS BIZARRES NE SONT PAS QUE DES LÉGENDES DE LIVRES D'IMAGES. DANS CES ÉCO-ÉCOLES, LA BIODIVERSITÉ N'EST JAMAIS LOIN DES SALLES DE CLASSE OU DES COURS DE RÉCRÉATION.

Sous l'impulsion d'équipes éducatives motivées et soutenues par les parents d'élèves, les enfants des écoles brestoises du Forestou et Célestin Freinet apprennent les éco-gestes et découvrent la flore et la faune qui les entourent... en premier lieu dans l'enceinte de l'école !

FESTIVAL DE LA BIODIVERSITÉ

Dans chacune d'elles, outre la pratique active du tri sélectif, les classes de maternelle et de primaire cultivent un potager et compostent les déchets végétaux du jardin et de la cantine. L'installation de nichoirs pour les insectes et les oiseaux a permis

d'attirer des espèces animales directement observables par les enfants. « Le jardin offre de nombreux apprentissages, en sciences, par exemple avec la germination des plantes ou le compost, mais aussi en calcul et en français » souligne Céline Rozec, directrice de l'école du Forest. Des sorties sont l'occasion d'étudier les sujets environnementaux à plus grande échelle, comme la gestion des déchets avec la visite d'un incinérateur, ou les menaces sur la biodiversité. « À l'Océanopolis de Brest, les élèves ont été sensibilisés à la préservation des requins pélerins, au Conservatoire botanique national, ils ont découvert des

espèces végétales rares et menacées. » Fin juin, l'école a organisé son Forestival sur le thème de la biodiversité, avec la présentation aux familles et aux habitants du quartier d'une exposition, une dégustation des produits du potager et la participation d'intervenants extérieurs pour des explications sur le compostage ou les espèces végétales invasives. « Notre prochain grand projet, c'est la création d'une salle de la biodiversité au sein de l'école, explique Céline Rozec. Elle regrouperait nos semis et nos élevages : fourmillière et aquarium d'eau de mer. Ce lieu sera ouvert au public, notamment aux associations avec lesquelles nous travaillons. »

MARE PÉDAGOGIQUE

À l'école Célestin Freinet, l'existence d'une zone humide négligée à proximité immédiate de l'école a été le point de départ d'un projet d'envergure, mené en collaboration avec l'association Bretagne vivante. « Nous avons d'abord réalisé un diagnostic de la biodiversité dans et autour de la mare : hormis les sangsues qui étaient là en abondance, la biodiversité était en cours d'extinction, raconte Gilles Calvarin, directeur de l'école. Nous avons mis sur pied un plan d'actions avec les élèves, pour réhabiliter la mare ». Au programme de ce chantier conduit pendant l'hiver 2013-2014, et auquel ont participé toutes les classes : vider la mare, prélever les espèces animales et végétales présentes pour les préserver le temps du curage, les réintroduire dans leur nouvel environnement. « Nous avons fait de ce lieu une mare pédagogique. On peut aujourd'hui y observer des tritons, libellules, et des insectes aquatiques tels que notonectes et hydromètres » indique M. Calvarin. Un sentier d'interprétation avec des panneaux explicatifs a été aménagé autour de la mare, avec le soutien de l'association de parents d'élèves. Les enfants de l'institut médico-éducatif de Brest y viennent parfois en visite. « La mare crée du lien entre les enfants au-delà de leurs différences », estime le directeur de l'école. À partir de cette expérience, l'école pourrait travailler prochainement sur le thème des tramse verte et bleue dans le cadre du projet éducatif local.

Le travail de ces deux écoles sur le thème de la biodiversité leur a valu d'obtenir le label Éco-École, label international d'éducation au développement durable.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Communauté d'agglomération Brest métropole

**8 communes
215 000 habitants**

Département du Finistère

**13 classes,
330 élèves sensibilisés
à la biodiversité.**



Crédit : Grand Angoulême

Grand Angoulême

ENGAGEMENT EN FAVEUR DU CLIMAT

Trois questions à...

Boris Le Jolly, chargé de mission plan climat au Grand Angoulême

Depuis quand le Grand Angoulême est-il engagé en faveur du climat ?

Dès 2004, nous avons souhaité lancer un agenda 21 et finalement choisi de suivre la démarche Initiatives climat lancée par la région Poitou-Charentes. En 2007, le premier contrat local initiative climat (CLIC) a permis de mobiliser des acteurs très différents autour du climat : communes, entreprises, associations, centres sociaux... 91 partenaires au total. Nous avons fait face à un véritable engouement. Les entreprises les plus consommatrices d'énergie, comme les cimenteries Lafarge ou les papetiers, ont pris part au processus. Des audits énergétiques

ont été réalisés par les communes, des outils de sensibilisation ont été proposés aux citoyens.

Après cette phase de sensibilisation à l'enjeu du climat, quels types d'actions concrètes avez-vous mis en place ?

En 2011, nous avons signé un deuxième CLIC, plus opérationnel. 53 partenaires nous ont suivis dans cette démarche. Nous offrons des conseils en énergie, mais aussi en mobilité. Par exemple, nous développons des plans de déplacement d'entreprises : une première convention a été signée avec le groupe La Poste. Nous avons lancé la démarche Cit'ergie pour réduire

la facture énergétique des bâtiments patrimoniaux. Au complexe Nautilus, qui comprend une piscine et une patinoire, de sensibles économies d'énergie ont été réalisées, grâce à la récupération de calories sur les fumées des chaufferies. Sur les stations d'épuration, nous changeons les moteurs les plus consommateurs, installons des variateurs de vitesse. Dernièrement, nous avons fait poser une sonde qui détecte le niveau de pollution exact des eaux usées afin d'adapter le niveau d'aération des bassins d'épuration.

Vous êtes lauréat du label Territoires à énergie positive. Quels projets allez-vous pouvoir mettre en place grâce à cette aide ?

La labellisation Territoire à énergie positive récompense le travail passé et va nous permettre d'amplifier nos actions en faveur de la transition énergétique tout en développant l'emploi. Nous souhaitons, par exemple, développer une filière autour de l'hydrogène pour stocker l'énergie électrique. Toutes ces actions s'intégreront dans la dynamique du plan climat et nous permettront de recevoir la labellisation Cit'ergie dans les prochaines années.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

16 communes
105 421 habitants

Département de la Charente

Moins **12 %** de consommation énergétique pour une famille engagée dans le défi Famille à énergie positive.

Ils en parlent...

Élodie Charrière, 38 ans, habitant à Ruelle-sur-Touvre, mère de deux filles de 9 et 11 ans, capitaine de l'équipe Watt's Girls qui a relevé le défi des Familles à énergie positive entre décembre 2013 et mai 2014

J'ai appris qu'un tel défi existait en lisant un panneau publicitaire, mais aussi à travers des plaquettes au bureau puisque je travaille dans un centre d'action sociale. J'ai aimé cette notion de défi et l'écologie et les économies d'énergie étaient des sujets qui m'intéressaient. J'ai convaincu cinq de mes collègues et nous avons créé les Watt's Girls. Il a fallu mesurer nos consommations électriques, adopter des

écogestes. Chez moi, le plus dur a été de diminuer le temps passé sous la douche par mes filles. Nous avons aussi étendu ce défi. Nous avons cherché à réduire la production de déchets : j'ai acheté des produits moins emballés, collé un autocollant Stop Pub sur ma boîte aux lettres, fait du compost dans mon jardin... Et j'ai même tenté de diminuer l'énergie dépensée dans les transports en adoptant une conduite plus écologique. En tout, mes consommations en énergie ont baissé de près de 12 % et je me suis même acheté un vélo électrique. Ce défi m'a donné envie d'aller plus loin : j'aimerais maintenant effectuer des travaux d'isolation dans ma maison.



Crédit : Mont des Avaloirs

Mont des Avaloirs

500 000 EUROS POUR RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

30 À 35 MILLIONS D'EUROS, SOIT 2000 EUROS PAR HABITANT, C'EST LE COÛT DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MONT DES AVALOIRS, EN MAYENNE. LE PREMIER OBJECTIF DE DANIEL LENOIR, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, A ÉTÉ DE RÉDUIRE CETTE FACTURE ÉNERGÉTIQUE. LAURÉAT DE L'APPEL À PROJETS TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE, LE MONT DES AVALOIRS EST EN PASSE DE GAGNER CE PARI.

À TOUT JUSTE UN AN, ELLE GAGNE 500 000 EUROS !

La communauté de communes du Mont des Avaloirs, 17 500 habitants, née en 2014 de la fusion de deux communautés de communes, vient de remporter l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte. « Dès mon arrivée, l'objectif a été de réduire la consommation

énergétique du territoire et de parvenir un jour à une autonomie en matière d'énergie », confie Daniel Lenoir, président de la communauté de communes. Car la facture est lourde : chaque année, le coût total de consommation énergétique est de plus de 30 millions d'euros. Une réflexion a donc été menée afin d'alléger ces dépenses. La démarche a été globale et rapide.

SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE

Lorsque Daniel Lenoir a eu connaissance de l'appel à projets du ministère de l'Écologie à l'automne dernier, il n'a pas hésité un instant. Producteur de fromages de chèvre en bio et propriétaire, avec sa femme, d'une chambre d'hôtes, il a toujours eu une vraie sensibilité écologique. Sur le territoire, 13 éoliennes tournent déjà et, à terme, il y en aura 25 ou 30. « Nous comptons utiliser les ressources naturelles du territoire : nous sommes en train de mettre en place une plate-forme de bois déchiqueté et nous avons aussi pour projet la construction de deux ou trois unités de méthanisation, car le territoire compte beaucoup d'agriculteurs » explique Daniel Lenoir.

MAISON PASSIVE

Même fourmillement de projets dans le domaine du bâtiment. La communauté de communes vient d'embaucher un conseiller en énergie partagée, poste subventionné par l'Ademe, qui dispense des avis, établit des constats aussi bien pour les particuliers que pour la collectivité. Au programme : la rénovation énergétique des édifices publics, mais aussi des logements sociaux. Enfin, la construction d'un bâtiment destiné à accueillir des professionnels de la santé va débiter dès la fin de l'année. « Ce sera une maison passive, précise Daniel Lenoir, chauffée par une chaudière à granulés de bois et dotée de panneaux photovoltaïques. »

FAIRE CHANGER LES PRATIQUES

Le Mont des Avaloirs, devenu Territoire à énergie positive, a réussi à fédérer tout le monde. Daniel Lenoir est enthousiaste : « L'appel à projets a été un élément déclencheur qui a permis de convaincre ceux qui étaient encore sceptiques. Notre but est de faire changer les pratiques ».



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Communauté de communes du Mont des Avaloirs

18 communes
17 428 habitants

Département de la Mayenne

Pays du **Val d'Adour** • **Agglopolys** et ville de **Blois** • Union des **CC Sud de l'Aisne** • **CA Pays ajaccien** • Pays de **l'Albigeois** et des **bastides** • **CU Alençon** • **Alès** agglomération • Département des **Hautes-Alpes** • Pays **Alsace du nord** • **CC Pays haut val d'Alzette** • **Amiens métropole** • **CA Grand Angoulême** • **CU Arras** • **Cap Atlantique** • Département de **l'Aude** • **Aulnay-sous-Bois** et **Sevran** • **Grand Avignon** • Conseil des **Élus du Pays basque** • **CA Nord Basse-Terre** • **CA Bastia** • **CA Beauce, côte et sud** • **Le Bergeracois** • **CC Berry grand sud** • **Grand Besançon** • **CA Bethune, Bruay, Noeux et environs** • **CA Béziers Méditerranée** • **CC Bligny-sur-Ouche** • **CU Bordeaux** • **CA Boulonnais** et PNR des **Caps et marais d'Opale** • PNR de la **Brenne** • **Brest métropole** • Pays du **Centre Ouest Bretagne** • Pays du **Grand Briançonnais** et PNR du **Queyras** • **CA Bassin de Brive** • **Caen Normandie métropole** • Pays du **Cambrésis** • Ville de **Cannes** • **CC Castelnaudary Lauragais audois** •

PNR des **Grands Causses** • **CC Caux Vallée de Seine** • Pays du **Chalonnais** • **CC Sud Côte chalonnaise** • **Chambéry métropole**, **CA Annecy** et PNR du **Massif des Bauges** • Pays de **Châteaubriant** • **CC pays de Château-Gontier** • **CA Pays châtelleraudais** • **CU Cherbourg** • **Clermont communauté** • **CC Clunisois** • Agglomération de la région de **Compiègne** • **CC Crêtes préardennaises** • **Créteil** • Pays de la **Déodatie** • **CA Dieppe-maritime** • **Grand-Dijon** • **Grand Douaisis** • Pays des **Portes du Haut-Doubs** • Pays **Doubs central** • **CC région de Doué-la-Fontaine** • **CA pays de Dreux** • **CC Val de Drôme** et du **Crestois** et du pays de **Saillans** • **CU Dunkerque** • Pays **Durance Provence** • Pays du **Haut Entre-deux-Mers** • **CA Épinal** • Département de **l'Eure** • **CA Évry Centre Essonne** • **CC canton de Fauquembergues** • **CA Forbach Porte de France** • **CC canton de Fruges** • Syndicat mixte d'aménagement et de conservation de la **vallée de Galeizon** • Pays **Portes de Gascogne** •

PNR du **Gâtinais français** • Département du **Gers** • Pays de la **Haute-Gironde** • Pays **graylois** • **Grenoble-Alpes** métropole • Pays du **Sud Grésivaudan** • **CA Grand Guéret** • **CA Havraise** • **CA Hénin-Carvin** • **CC pays des Herbiers** • **CC Val d'Ille** • Pays **vendômois** • **CA Porte de l'Isère** • Pays de **l'Isle-en-Périgord** • Département du **Jura** • PNR du **Haut-Jura** • **CC Jura nord** • **CC Vallée de Kaysersberg** • **CC La Haute-Lande** • **CC Landes d'Armagnac** et **Le Marsan** agglomération • **CA Libournais** • PNR du **Haut Languedoc** • Pays **Haut Languedoc et vignobles** • **Laval** agglomération • **Le Mans** métropole • Métropole européenne de **Lille** • **Limoges métropole** • PNR **Livradois-Forez** • PNR **Loire-Anjou-Touraine** • Département de la **Loire-Atlantique** • Pays **Loire Beauce** • **Lorient** agglomération et ville de **Lorient** • Pays **Terres de Lorraine** • Département de **Lozère** • PNR du **Lubéron** • **Grand Lyon** • **Monts du Lyonnais** • Pays de la **Lys romane** • **Malaunay** • Département de la **Manche** • **CC Maremne Adour côte**

sud • Pays **Marenes Oléron** • **Cap Nord Martinique** • **CC Matour et sa région** et commune de **Tramayes** • Pays des **Mauges** • Pays **Mellois** • **CC Mené** • PNR de **Millevaches** • **CC Mimizan** • **CA Montargoise et Rives de Loing** et Pays **gâtinais** • **Grand Montauban** **CA** • **CC Mont des Avaloirs** • **CA Montpellier** • **CA Mont Valérien** • PNR du **Morvan** • **CC Moyenne Moselle** • **Mulhouse Alsace** agglomération • Pays de **Murat** • **CA Muretain** • **Muttersholtz** • **CA Grand Narbonne** • **CA Nevers** • Métropole **Nice Côte D'Azur** • **CC Entre Nièvrès et forêts** • **CA Niortais** • **CC Val de Noye** • **CC pays de Nuits-Saint-Georges** • **Orléans** • Établissement public d'aménagement **Orly-Rungis-Seine Amont** et **CA Seine Amont** • **Paris** • Établissement public **Paris-Saclay** • PNR du **Périgord limousin** • **CA Perpignan Méditerranée** • **CC Picardie verte** • **Grand Poitiers** • **Petit-Quevilly** • Département du **Puy-de-Dôme** • Pays de **Puisaye-Forterre** • **Val d'Yonne** • Parc national des **Pyrénées** • Département des **Hautes-**

Pyrénées • PNR des **Pyrénées ariégeoises** • PNR des **Pyrénées catalanes** • Pays **Pyrénées Méditerranée** • **Grand Quercy**, pays de **Cahors et du sud du Lot** • Pays **Midi Quercy** • **CC canton de Quingey** • Pays de **Retz** • Pays **Rhin Vignoble Grand Ballon** • **CC L'Ouest Rhodanien** • **Roannais agglomération** • **CA La Rochelle** • **Rouen** • **CA Roissy Porte de France** • Pays **Ruthénois** • **Saint-Brieuc** agglomération • Pays de **Saint-Flour Haute Auvergne** • **Saint-Nazaire** agglomération • **CC Haute-Saintonge** • **CC Pays de Salers** • **CC Sarrebourg-Moselle Sud** • **CA Sarreguemines confluences** • Pays **Vallée de la Sarthe** • Pays de **Saverne, plaine et plateau** • **CA Seine-Eure** • Pays **Seine et Tilles en Bourgogne** • Pays **Serre-Ponçon Ubaye Durance** • **CC Sèves-Taute** • **CA Sicoval** • **Baie de Somme trois vallées** • **CC Pays de Stenay** • Région de **Strasbourg et Strasbourg eurométropole** • **CA Grand Tarbes** • Département du **Tarn** • **CC Tarn et Dadou** • Pays du **Ternois** • **CC Portes de la Thiérache** •

CC Thouarsais • Pays **Thur Doller** • Pays **Sud Toulousain** • **Toulouse métropole** • Pays de la **Touraine côté sud** • **Trièves** • **Grand Troyes**, ville de **Troyes** et PNR de la **forêt d'Orient** • Pays de **Tulle** • **Uzerche** • **CA Valence Romans Sud Rhône Alpes** • **Valenciennes** métropole • Pays des **Six Vallées** • **CC Vaux d'Yonne** • Département de la **Vendée** • **CA Verdun** • **CC pays de Vernoux** • Pays **Vesoul-Val de Saône** • **Vichy val d'Allier** • Communauté intercommunale des **Villes solidaires** • **CC Vitry, Champagne et Der** • **Vosges centrales** • Pays des **Vosges saônoises** • **L'île d'Yeu** • Pays **Yon-et-Vie**

*CC : communauté de communes
CA : communauté d'agglomération
CU : communauté urbaine
PNR : parc naturel régional*



+ D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

+ DE TRI POUR RECYCLER

+ D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

+ DE TRANSPORTS PROPRES

+ DE BIODIVERSITÉ

+ D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



Le ministère de l'Écologie aide financièrement
les territoires engagés dans une démarche d'excellence environnementale.

www.VotreEnergiePourLaFrance.fr

France Écologie Énergie

@ÉcologiEnergie

Agi^{sons} ensemble pour la transition énergétique sur le site **vo^{tre}EnergiePourLaFrance.fr** !

- > Partagez vos idées
- > Découvrez tous les jours une initiative près de chez vous **1 jour 1 action**
- > Affichez votre mobilisation pour le climat en partageant **#1planète**



Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Tél. 33 (0)1 40 81 21 22



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE